



09.02.2014 - 15:16 Uhr

## ACS: Après le projet ferroviaire FAIF - feu vert au Fonds d'infrastructures routières

Berne (ots) -

L'Automobile Club de Suisse (ACS) attend qu'après avoir assuré le financement de l'infrastructure ferroviaire à long terme, on prenne maintenant rapidement des mesures analogues pour le développement du réseau routier. On a en effet trop longtemps négligé les infrastructures routières et il faut maintenant d'urgence les adapter aux besoins actuels et aux besoins futurs prévisibles. Compte tenu de la haute valeur ajoutée du trafic routier, les moyens financiers requis pour le développement sont bien investis et vont rapporter un multiple des coûts occasionnés.

L'ACS considère que l'issue de la votation FAIF traduit la volonté des citoyens de la mise en place d'un financement suffisant et reposant sur une large base des infrastructures de transport. En adoptant le projet FAIF, les citoyens et les cantons se sont par ailleurs prononcés en faveur d'une application plus rigoureuse du principe de causalité si bien que les coûts massifs générés par le trafic ferroviaire devront à l'avenir être davantage pris en charge par les usagers des chemins de fer eux-mêmes. L'ACS attend du Conseil fédéral et du Parlement qu'en vue du financement de l'infrastructure routière, on réalise maintenant immédiatement le Fonds d'infrastructure routière FIR annoncé déjà il y a des mois en guise de pendant au Fonds d'infrastructure ferroviaire FIF. Ce fonds doit permettre le développement du réseau des routes nationales reposant sur un programme de développement stratégique et prévoir un financement équitable reposant sur une large base.

Mathias Ammann, président central de l'ACS, formule de manière très transparente les conditions-cadre pour un financement équitable: «les recettes en provenance du trafic routier doivent être utilisées systématiquement en faveur du financement des infrastructures routières. Avant qu'une décision ait été prise sur "l'initiative Vache à lait", une augmentation des taxes n'entre pas plus en considération qu'une accumulation d'impôts pour constituer des réserves.» En adoptant le projet FAIF, le subventionnement croisé de la route au rail est non seulement maintenu, mais même développé encore. Ce fait justifie encore davantage l'initiative populaire fédérale «Pour un financement équitable des transports» (appelée en bref «Initiative Vache à lait»). Conformément à cette initiative populaire, il convient de soumettre à une nouvelle réglementation la répartition des recettes en provenance de l'impôt sur les huiles minérales et de compenser les nombreuses réaffectations de fonds routiers aux chemins de fer.

Contact:

Mathias Ammann, Président central  
Automobile Club de Suisse  
Tél. mobile: +41 79 300 54 45

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100750962> abgerufen werden.